

Les champs du silence dans *À la recherche du temps perdu*. Étude sémantique, lexicale et phraséologique

GENEVIÈVE HENROT SOSTERO
Università degli Studi di Padova

Professeure de Langue française, linguistique et traduction à l'Université de Padoue, Geneviève Henrot Sostero a publié plusieurs articles et monographies proustiennes, de Délits/Délivrance. Thématique de la mémoire proustienne (Cleup 1991) à Pragmatique de l'anthroponyme (Champion, 2011). Elle a co-édité, avec Isabelle Serça, Marcel Proust et la forme linguistique de la Recherche (Champion, 2013) ; et avec Florence Lautel-Ribstein, Traduire À la recherche du temps perdu (Classiques Garnier, 2015). Elle a réédité en 2019 (chez Droz et Garnier) l'œuvre critique de Marcel Nicolas Muller. Elle a coordonné le dossier 2021 du Bulletin d'Informations Proustiennes consacré à « L'Exercice de la parole » dans la Recherche.

Un thème comme le silence repose avant toute chose sur le déploiement sémantique et lexical des mots pour le dire. Divers outils de la linguistique de corpus sont ici mis à contribution pour établir le dossier du vocabulaire proustien voué à mettre en mots ce qui est tantôt un état circonstant, tantôt un acte de langage.

Introduction

Toute étude thématique d'une œuvre littéraire, comme l'est ce volume sur le silence dans la *Recherche*, ne peut se concevoir qu'au départ d'un matériau tangible et discret, d'abord « moléculaire » puis contextuel : j'entends ici le dossier sémantique et lexical (sémasiologique et onomasiologue) du silence extrait du texte même et traité comme un « corpus de travail ». Mon propos consistera donc, en ouverture de ce numéro des *Quaderni proustiani*, à débroussailler la matière linguistique du « silence » avec les instruments fournis par les sciences du langage¹ : 1. la linguistique de corpus permettra d'extraire ses occurrences et de les traiter statistiquement et comparativement ; 2. la phraséologie relèvera ses patrons de constructions et leur taux de conditionnement ; 3. une approche proxémique rassemblera le champ lexical du concept de silence ; 4. enfin la sémantique interpré-

¹ NADINE CELOTTI (2002) a mené une vaste revue des différents discours tenus à propos du silence dans les sciences humaines les plus diverses, de la psychanalyse à l'ethnométhodologie de la parole, de l'analyse du discours à la phonostylistique. Mon propos, modestement factuel, consiste à rassembler le matériau lexical de la *Recherche* fédérable autour du mot et du concept de silence, pour laisser place aux interprétations qui suivront.

tative évaluera la contribution des contextes locaux à la signification du mot, en particulier en matière de polarité.

La linguistique de corpus, ses ressources et ses éclairages

Que peut attendre de la linguistique de corpus une étude de thématique littéraire ? Bien des données factuelles, qui pourront alimenter et soutenir des interprétations (mais certainement pas les remplacer). Par exemple :

- des relevés automatiques, exhaustifs et objectifs d'unités lexicales ;
- des statistiques quantitatives de fréquences comparées entre le corpus d'étude (ici, la *Recherche*) et un corpus de référence (ici, frTenTen2020) ;
- la composition de corpus de travail sélectifs, comme par exemple tous les contextes où apparaît l'une ou l'autre unité lexicale stratégique ;
- les variations de fréquence d'un mot dans la diachronie de l'œuvre ;
- l'observation des constructions du terme et des cooccurrents fréquents ;
- l'analyse sémantique fine des contextes d'actualisation des termes investigués ;
- et bien d'autres choses encore qu'on pourrait demander à la stylométrie (Charles Muller, Étienne Brunet, Jean-Marie Viprey)².
- Pour commencer en douceur, une toute première curiosité, de statistique lexicale, localise « silence » dans le paradigme des grands thèmes proustiens, tels que le temps, la mémoire, la société, l'art, la nature, la jalousie³. Le graphe qui en sort positionne le mot-clé « silence » dans le peloton de tête, aux côtés d'autres thèmes souvent à peine plus consistants que lui du point de vue de la fréquence d'occurrences, exception faite pour le couple impérial que forment, sans surprise aucune, le temps et l'amour :

² L'analyse des données textuelle au moyen de logiciels informatiques appliqués à des corpus électroniques prend divers noms selon ses objectifs : appliquée au lexique, elle se nomme « lexicométrie » ; appliquée au texte, elle se nommera « textométrie » ; appliquée à la définition du style d'un auteur, elle se nomme « stylométrie ».

³ Ce trousseau de mots-clés représenté dans le camembert a servi de requête sérielle lancée sur le corpus informatique de la *Recherche* sélectionné sur la base Frantext et traité par Hyperbase. Chacun d'eux figure pour sa part congrue d'occurrences restituées.

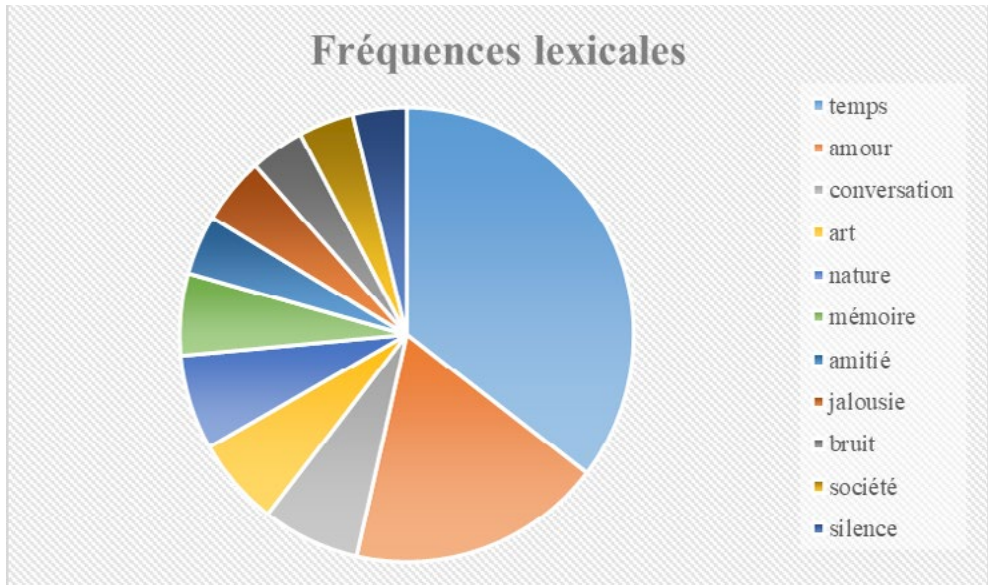


Figure n° 1 : Fréquences lexicales des principaux mots-clés de thèmes proustiens

Du signe au sens : arpenter le champ sémantique du vocable

Comme l'ont fait bon nombre de proustiens attelés à la rédaction des différentes entrées thématiques du *Dictionnaire de Marcel Proust*⁴, partir des contextes actualisant le lemme⁵ « silence » dans la *Recherche* devrait permettre, dans un premier mouvement éclaircisseur, de dessiner les confins et les régions de l'extension sémantique que donne Proust au mot « silence » par rapport à ses potentialités en langue. En bonne méthode, se demander comment Proust entend et emploie le mot « silence » engage d'abord une description *sémasiologique comparée* du vocable⁶ : en langue (disons : les « acceptions du dictionnaire ») et en contexte (dans cette « parole » atlantique qu'est la *Recherche*). Bien que les mots d'une langue constituent un patrimoine commun qui assure la compréhension de la communauté, on n'ignore pas combien chaque locuteur peut néanmoins élire et pratiquer, dans ces valeurs partagées, des acceptions ou des nuances préférentielles, voire les étendre à sa guise en se forgeant « sa » langue : le champ sémantique d'un mot dans

⁴ ANNICK BOUILLAGUET et BRIAN ROGERS 2003.

⁵ Le mot réduit à sa forme neutre, non actualisée, telle qu'elle apparaît dans le dictionnaire.

⁶ Donnons à « vocable » la définition fournie par Polguère : « ensemble de lexies formellement identiques (ici, le signifiant /silâs/) et sémantiquement distinctes, mais dont les sens possèdent une intersection significative » (ALAIN POLGUÈRE 2013).

l'idiolecte d'un auteur peut donc présenter des creux d'ombres (des acceptions jamais utilisées) et/ou des franges créatrices (des acceptions attribuées de plein gré, pour les besoins de l'expression) : ce que signifie « mémoire », « oubli », « volonté », « amitié », « bleu » dans la bouche ou sous la plume d'un auteur (comme, d'ailleurs, d'un locuteur Lambda) peut se démarquer, par défaut ou par excès, de ce « dénominateur commun » qu'enregistre le dictionnaire sous le vocable correspondant. Une étude systématique des contextes d'actualisation du mot dans le corpus d'étude permettra de définir cette position potentiellement idiolectale.

Du signe au syntagme : construire des blocs de sens

Il peut également être révélateur d'observer comment ces unités lexicales sont actualisées en contexte : avec quelles constructions, plus ou moins récurrentes, figées ou au contraire inattendues, originales. En effet, la « personnalité » en contexte d'un mot est fortement tributaire de la « compagnie » qu'il s'y donne (Firth [1951] 1957). Or, notre liberté de combiner les mots, qui fonde l'originalité du style littéraire (entre autres) est loin d'être totale : si tout énoncé semble à première vue progresser par combinaisons successives sur un axe syntagmatique, on s'aperçoit de plus en plus⁷ combien nombre de ces combinaisons s'avèrent préconstruites et « gouvernées »⁸ par voisinage, de sorte que la moitié des mots que nous employons ne peuvent faire autrement que de succomber au « charme » qu'exerce sur eux le mot d'à côté : en sont la preuve les mécanismes mis en jeu dans les mots croisés, dans les mots d'esprit, dans les jeux de langage. Cette échelle subtile et continue qui mesure le degré de conditionnement des mots les uns par les autres est l'objet de la phraséologie. Qu'y a-t-il de préconstruit dans la langue d'un auteur ? C'est une question apparemment triviale, mais dont la stylistique devrait davantage prendre conscience, en jugeant la masse de préconstruit sur le fond de laquelle se détachent les « pointes » ou les plis de style.

Du concept au lexique : élargir l'éventail des mots au service de l'idée

Par ailleurs, le *thème* du silence ne s'exprime pas seulement au moyen du *mot* « silence, loin de là. Partir, non plus du vocable, mais du concept de //silence//

⁷ Mais de lointains précurseurs nous ont ouvert la voie : voir MARIA ISABEL GONZALEZ-REY, « Origines pédagogiques de la phraséologie. De la didactique des langues à la didactique de la traduction », in G. Henrot Sostero (dir.), *Alle radici della fraseologia europea*, Peter Lang, « Linguistic Insights », 2023, 399-424.

⁸ On appelle « gouverneur » d'une unité syntaxique l'élément qui détermine la distribution de la construction entière au sein d'unités syntaxiques plus étendues (*Langages*, 176, 95), et *sub voce* in JEAN DUBOIS 2001.

embraie un mouvement exploratoire symétrique et complémentaire du précédent, qui invite à rassembler les unités lexicales vouées à exprimer le concept. Cette perspective *onomasiologique* moissonnera un autre champ de signes qui, comparés à une moisson semblable fauchée dans un corpus généraliste de référence (en l'occurrence, frTenTen2020⁹ consulté sur Sketch Engine), nous donnera une mesure de la largesse ou de la sobriété avec laquelle Proust met à contribution le patrimoine linguistique.

Approche sémasiologique

Dans une première perspective, *sémasiologique*, au départ des grands dictionnaires (*Grand Robert*, *TLFi*), le balayage sémantique du vocable « silence » est voué à embrasser tout ce que le mot est capable d'exprimer dans les différents domaines qui l'accueillent. Il s'articule donc en acceptions hiérarchisées, qui ont toutes en commun un noyau de sens : Alain Polguère redéfinit le « champ sémantique » d'un mot comme la « classe des lexies du français qui possèdent toutes dans leur définition un sens donné en position stratégique » (Polguère 2013, 21). Ces acceptions recensées en langue (comme synthèse d'une parole innombrable) peuvent sous-tendre une première partition des emplois relevés dans la *Recherche*. À ce stade, pourraient se faire jour des constantes sémantico-référentielles, des convergences de connotations, des schémas récurrents, des motifs, tels qu'ils pourront supporter, plus tard, un embryon de lecture interprétative.

Champ sémantique de « silence » d'après le *Grand Robert* 2001

Voulant exercer sa proposition de sémantique lexicale autour du vocable « souci », Alain Polguère (2013) se pose la question suivante : « Tout vocable polysémique possède une structure, une organisation interne qui résulte des liens sémantiques unissant ses acceptions. Les dictionnaires en proposent des modèles représentables sous forme arborescente. Quelle est la lexie de base à partir de laquelle on peut dériver toutes les autres ? ».

Les principaux dictionnaires de la langue française consultés¹⁰ s'accordent ainsi pour reconnaître au mot « silence » deux grandes catégories d'acceptions : selon

⁹ frTenTen2020 se compose comme suit : un total de 5.752.261.039 mots provenant à 48,9% de sites variés non listés, 45,9% de textes issus de Wikipedia et la frange restante des sites suivants : wikipedia.org, free.fr, lefigaro.fr, vlex.fr, bibli.fr, doctissimo.fr, ooreka.fr, ac-versailles.fr, francetvinfo.fr, franceprix.fr. Pour son extrême variété, on nous accordera de le considérer comme un corpus de référence, que la langue française ne s'est pas encore donné autrement.

¹⁰ Robert, Larousse, TLFi, Usito, Reverso, Cordial, Sensagent, L'Internaute, Dictionnaire vivant de la langue française, tous accessibles à partir du portail Lexilogos (https://www.lexilogos.com/francais_

que « silence » touche à la sphère du langage humain ou à celle de la nature, il développera un sens qui signale l'absence de parole (lexie 1) ou l'absence de bruit (lexie 2)¹¹.

Dans le premier groupe, le *Grand Robert* 2001 recense :

- I. le fait de ne pas se faire entendre, de ne pas s'exprimer, tant a) au sens concret de 1) ne pas émettre de son par la voix (**taire, mutisme, silencieux, muet**) ou 2) de l'interrompre momentanément (arrêt, **interruption, pause, réticence**), que b) au sens abstrait 1) de ne pas exprimer son opinion, ses sentiments, de ne pas répondre à une question ou de ne pas divulguer ce qui est secret (**taire, omettre, bâillonner, museler**) ou 2) de ne pas répondre à une lettre, interrompre une relation épistolaire. Dans ce périmètre sémantique, la locution adverbiale « en silence » équivaut à « sans parler ».

Dans le deuxième groupe, le *Grand Robert* 2001 rassemble :

- II. 1) (nature) l'absence de bruit, d'agitations, état d'un lieu où aucun son n'est perceptible, pendant un certain temps (**calme, paix**) ; 2) en musique, interruption momentanée du son musical, indiquée par des signes particuliers ; ces signes eux-mêmes ; 3) dans le domaine militaire : *silence radio*, interruption de toute émission électromagnétique destinée à éviter de signaler sa position à l'adversaire. Dans ce périmètre sémantique, la locution adverbiale « en silence » équivaut à « sans faire de bruit ».

L'architecture sémantique du vocable « silence » selon le *Grand Robert* organise donc comme suit ses différentes lexies, toutes reconductibles à une lexie commune (la non-manifestation sonore). Elle se répartit selon une topographie découpée en deux régions principales de sens, selon que la manifestation sonore relève (I) du langage articulé et de la pensée humaine, ou bien (II) d'autres sources étrangères au langage naturel. La dernière ligne de l'arbre reporte les antonymes proposés par le Robert :

dictionnaire.htm). Une semblable enquête a été menée par Mariagrazia Margarito sur l'article « silence » du Petit Robert électronique : son approche pousse loin dans le détail l'identification des différentes nuances du mot et récolte un grand nombre de relations réticulaires dans le matériau offert par ce seul dictionnaire. Je remercie l'un des réviseurs de m'avoir signalé cet article.

¹¹ KLEIBER (2015) s'interroge sur plusieurs dysmétres entre « silence » et « bruit » : d'une part, comme il apparaît bien dans les définitions qui suivent, le silence se définit *négativement* (par l'absence de) ; d'autre part, référé à l'humain, il apparaît seulement comme absence de parole, mais pas comme absence de bruit ; enfin, essentiellement massif, « silence » ne se comporte pas comme « bruit » à l'égard de l'opposition massif/comptable : seul lui est accessible le vecteur temporel d'un possible découpage en unités discrètes. Voir aussi KLEIBER 2010 et KLEIBER et AZOUZI 2011. PAISSA (2019) renchérit pour remarquer l'absence d'une acception qui confère au silence sa valeur performative, pourtant bien reconnue, d'acte de langage.

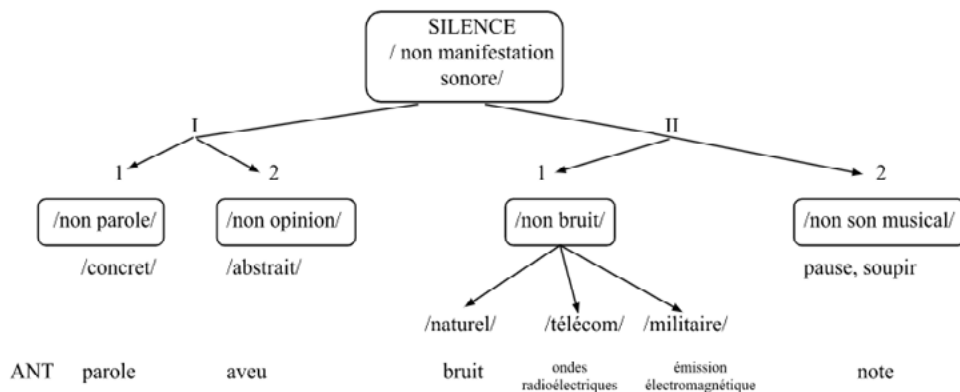


Figure n° 2 : Topographie de « silence » d'après le *Grand Robert* 2001

Mais l'organisation de l'article en hiérarchie et priorité d'acceptions est le fait du lexicographe, dont les logiques peuvent différer d'un ouvrage à l'autre. C'est ce qui apparaît, en particulier, dans la comparaison du *Grand Robert* et du *TLFi*.

Champ sémantique de « silence » d'après le *TLFi*

Le Robert donne la priorité à la lexie de base du langage [I] sur celle de la nature [II]. En revanche, le *TLFi* met en avant le phénomène naturel [A], et progresse régulièrement vers l'expression langagière naturelle des humains [B], puis vers leurs activités construites (en art, en technologie) [C]. L'article du *TLFi* énumère un peu plus en détails les valeurs sémantiques de « silence », dégageant du groupe [II] du *Grand Robert* un troisième groupe [C] d'acceptions spécialisées dont certaines sont récentes. Se distancient ainsi nettement le silence *naturel* ou perçu dans la nature [A], d'une part, et d'autre part, le silence saisi ou *ménagé* par l'homme dans ses activités (musique, militaire, informatique) ou bien dans son environnement (urbanisme, radiotechnologie) [C]. La production sonore qui sert de repoussoir au silence se distingue donc en priorité sur la base de ces deux grandes catégories héritées des Grecs, *Anthropos* et *Cosmos*, et, vu sous l'angle de la communication, entre le langage codé et les bruits.

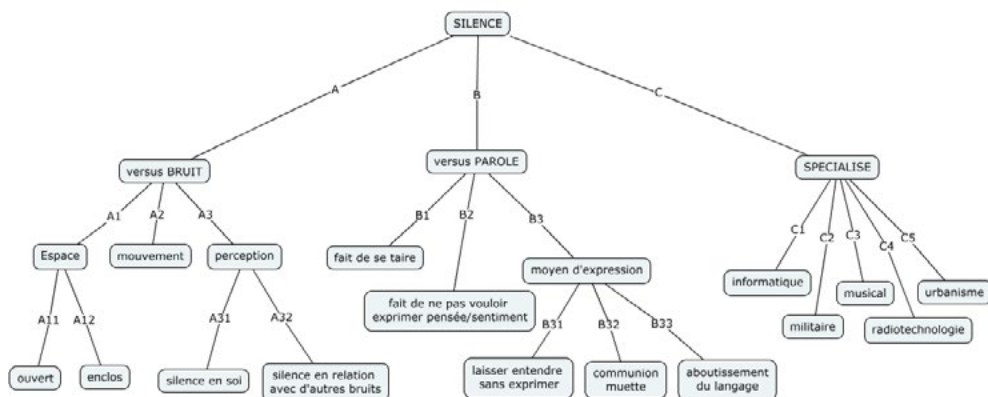


Figure n° 3 : Topographie de « silence » d'après le TLFi.

Champ sémantique de « silence » d'après la Recherche

Quel(s) emploi(s) Proust fait-il du vocable qui désigne le phénomène du silence ? Répondre à cette question vise à doter notre enquête d'un fondement linguistique *littéral* : s'en tenir aux emplois que fait Proust de « silence » (dans la *Recherche*), sur la base d'analyses sémiques étendues aux contextes d'occurrence du mot tels qu'Hyperbase nous les restitue sous forme de concordances. La *Recherche* contient 169 occurrences de « silence » au singulier, et 8 de « silences » au pluriel, pour un total de 177 contextes pour le lemme (singulier et pluriel confondus). Tel est notre corpus de travail initial.

Étiquetées une à une, en fonction du système de sèmes génériques et spécifiques (Rastier 1987) sous-jacent à la structure sémantique de l'article du TLFi, les occurrences de « silence » de la *Recherche* se distribuent comme suit : Proust délaisse (en musique) ou ignore évidemment (en technologie) le troisième groupe d'acceptations [C] et distribue *tous* ses emplois sur les deux premiers [A, B]. L'histogramme suivant montre bien la concentration des occurrences de « silence(s) » à la hauteur du dialogue (80%), et, dans une moindre mesure (20%), à celle du silence dans l'espace, dans la nature.

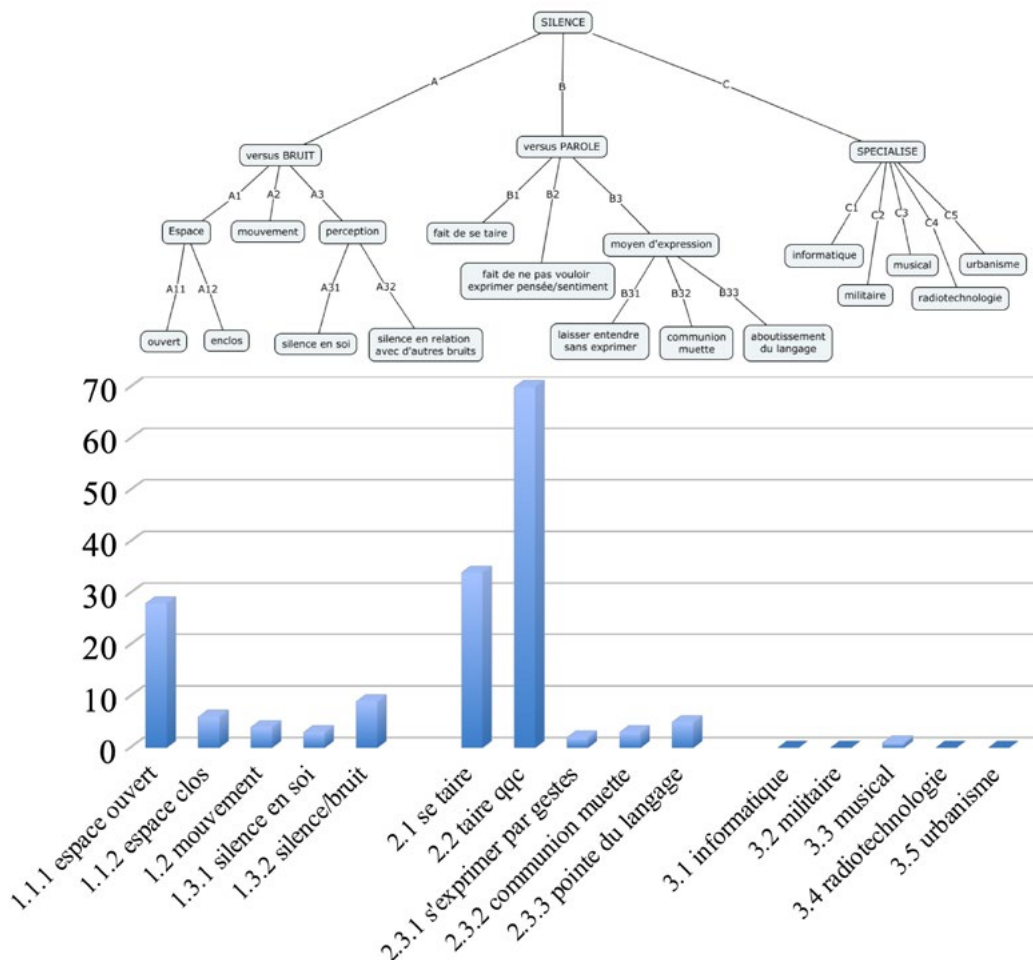


Figure n° 4 : Reliefs du champ sémantique de « silence » dans la Recherche.

Pour paradoxal que cela puisse paraître (mais on en verra mieux les raisons avec les articles qui suivront dans ce même volume), le silence se taille décidément son empire dans... le dialogue (Montier 2021) : se taire (comme attitude : rester silencieux, ou comme caractère : être taciturne), mais plus encore taire, ne pas vouloir/pouvoir/laisser dire (comme tactique de domination ou de résistance passive). Alors que la Recherche peut sembler *bruire de voix continues*, comme le film de Ruiz le fait entendre à merveille, par ailleurs, elle est aussi larvée de mille silences, que le narrateur épingle, sonde, décrit, commente. Comme si le roman était tissu de dialogues, certes, mais troués, bâillonnés, déchiquetés. Nulle surprise, donc, que le

thème du silence ait avivé l'intérêt de nos critiques pour les plages dialogales du roman et pour ce que celles-ci révèlent de tel ou tel personnage.

Champ sémantique de « taire »

La dominante de l'accoutance entre silence et dialogue est encore accentuée par l'emploi de son équivalent verbal : « taire ». Dans nos deux dictionnaires de référence, « taire » déploie les acceptions suivantes, très compactes, que discriminent surtout les constructions réflexive (I), causative (II) et transitive (III) :

- I. SE TAIRE (v. pron.) : 1. Rester sans parole, s'abstenir de parler, ne pas s'exprimer ; 2. Cesser de parler (ou de crier ou de pleurer) ; 3. Ne plus se faire entendre (dit d'une chose).
- II. FAIRE TAIRE quelqu'un ou quelque chose : empêcher de parler, crier, pleurer.
- III. TAIRE QUELQUE CHOSE (v.tr.) : ne pas dire, s'abstenir ou refuser d'exprimer.

Et Proust ne traite pas autrement le mot, dont les 43 occurrences viennent encore accentuer la concentration du silence à la hauteur du dialogue.

Approche phraséologique

Recensement phraséologique autour de « silence »

L'approche par cooccurrences vient confirmer ce premier résultat quantitatif empirique. Cerner et décrire l'emploi en contexte que fait notre auteur du mot « silence » relève en première instance de la phraséologie, dans la mesure où l'opération engage une observation distributionnelle du mot : quelles constructions viennent actualiser le mot ? Quels verbes le sélectionnent tour à tour comme objet ou comme sujet ? Quels adjectifs viennent le modifier ? Quels déterminants l'accompagnent pour orienter la visée de sa référence ? Quelles prépositions raccordent-elles ses éventuels compléments actantiels sur le mode de la colligation ?

Les sources linguistiques de loin les plus riches à consulter (à ma connaissance) sont :

- Le *Dictionnaire des combinaisons de mots* du Robert¹²:
 - 49 constructions [« Silence » + Adj],
 - 17 constructions [Verbe + « Silence »],
 - 9 constructions [« Silence » + Verbe] ;
 - 6 constructions [Préposition + « Silence »]

¹² *Dictionnaire des combinaisons de mots. Les synonymes en contexte*, Paris, Société Le Robert, « Les usuels », 2007, 869-870.

- Le *Robert* en ligne, qui exploite le dictionnaire précédent et le rend accessible ;
- *Word Sketch*, qui extrait du corpus généraliste frTenTen20 les constructions suivantes :
 - 100 constructions [« Silence » + Adj],
 - 17 constructions [Préposition + « Silence »],
 - 86 constructions [« Silence » + Verbe].

Certes, si « silence » atteste, dans toute la *Recherche*, 177 occurrences pour 81 constructions différentes, des quelque 203 combinaisons relevées sur corpus généraliste (frTenTen20), toutes ne pourront évidemment pas apparaître sous la plume de Proust. Mais le choix même qui en est fait pourrait nous instruire. En effet, à part l'expression à verbe support « garder le silence » (qui revient 14 fois) et le syntagme prépositionnel « du silence » (18 fois), qui domicilie une qualité en prédication seconde (« l'épaisseur », « la plénitude », « la chasteté » du silence, « le désert », « le royaume » du silence), chacune des combinaisons restantes ne présente le plus souvent qu'une seule occurrence (hapax), ce qui témoigne pour le moins du soin que Proust mettait, sinon à opter pour un lexique rare, du moins à varier ses choix de lexique-grammaire en faveur de la plus grande spécificité contextuelle possible.

Verbe + silence (C.O.) (30) : garder (14 occurrences à verbe support) et 16 hapax : « dicter », « exiger », « imposer », « obtenir », « réduire à », « replonger dans », « vouer au » ; « endurer », « être bloqué par », « s'assourdir en », « blesser », « faire », « goûter », « promettre », « troubler », « vaincre ». Il est frappant d'observer combien les occurrences s'équilibrent entre *imposer* et *subir* le silence. La réticence est à l'ordre du jour dans les dialogues de la *Recherche*, ce qui apparaîtra sans nul doute dans les chapitres consacrés aux différents personnages.

Silence (sujet) + verbe (5 hapax) : « peser », « révéler », « résonner », « s'accroître », « succéder ». Le silence en position sujet est quantitativement beaucoup moins prégnant chez Proust, et laisse transparaître sa valeur plutôt instrumentale dans l'enjeu des conversations : telle une attitude, une réaction, un état de réticence volontaire qui incline l'échange vers son interruption.

Silence (base) + adjectif (collocatif) (27 hapax) : « glacial », « bienveillant », « éloquent », « général », « hautain », « heureux », « hostile », « imposé », « indifférent », « menaçant », « méditatif », « misérable », « obéissant », « profond », « réprobateur », « sensitif », « subit », « sévère », « uni », « voulu », « éternel » ; « ignorant », « calmant », « environnant », « aigre », « nourricier », « villageois ». Parmi les adjectifs associés à « silence » dominant largement des modalisateurs axiologiques, qui font suinter une connotation négative, inhibante, contraire au bon déroulement de la communication. Il est également remarquable que Proust se distingue parfois des usages communs (attestés sur corpus générique) pour décrire

le silence environnemental, en particulier avec ses audacieux « aigre », « nourricier » et « villageois ».

Préposition + Dét. + Silence (colligation) : « au silence » (6), « du silence » (18), « en silence » (5), « par le silence » (3), « au milieu du silence » (2), « dans le silence » (2), « dans le silence du soir » (4), « dans le silence de la solitude » (1), « dans le silence de la grève » (1), « dans le silence de notre chambre » (1).

La comparaison quantitative des collocations et colligations gouvernées par la base « silence » montre à l'évidence que Proust « illustre » la variété de la langue française autant que le *Robert des combinaisons de mots* dont c'est la vocation, et ce, grâce à un taux élevé d'hapax ; et d'autre part, que les emplois dysphoriques du silence surpassent ses emplois euphoriques et frappent principalement la communication entre les personnages. Nous y reviendrons en 5.

Recensement phraséologique autour de « taire »

Un même genre d'observation se vérifie pour la phraséologie du verbe « taire ». Des trois constructions recensées par la lexicographie, celle qui revient avec le plus d'insistance est la causative : elle rassemble des occurrences sous la forme prototypique [qq1 faire taire qq2] ou sous des formes proches, pragmatiquement équivalentes, telles que des injonctions plus ou moins courtoises, tantôt exprimées en style direct (« Il faut vous taire », « Voulez-vous vous taire ? », « Allez-vous vous taire ? », « Veux-tu te taire ? »¹³), tantôt narrativisées (« on me faisait signe de me taire », « convier à se taire ») ; soit encore l'injonction apparaît sous une forme passive modalisée de coercition extérieure (« devoir », « être obligé de », « être forcé de » se taire), ou intériorisée, comme ces règles sociales qui nous ferment la bouche au bon moment, « vertu », « prudence », « délicatesse » ou « convenance » de se taire¹⁴. Le silence, choisi ou imposé, frappe toute la *personne* bien plus souvent que la *raison* ou *l'objet* circonstancié du silence, qui revient, quant à elle, à la seule forme transitive du verbe, plus rare, comme taire « un vice », « un secret », « un rêve », « une vérité », « une inquiétude », une croyance, une pensée cachée : « Mais tout ce qu'Albertine tenait à ces moments-là en suspens en elle, qui irradiait autour d'elle et me faisait tant souffrir, qui sait si, hors de ma présence, elle continuerait à le taire » (*Pris.*, III, 656).

Mais si Proust joue sur toutes les cordes de la prédication (verbale ou nominale, première ou seconde) pour modaliser ses silences, il recourt également à une pa-

¹³ Sans compter ici un « Motus » dit par Cottard.

¹⁴ Notons en passant le cumul qui superpose partiellement la forme réflexive (« se taire ») et la forme causative (« faire taire »), dans un « faire-se-taire » diversement décliné.

lette encore plus riche, qui nous demandera maintenant d'envisager le silence non plus comme vocable, mais comme concept.

Approche onomasiologique : pour un champ lexical du silence

Car le *phénomène* du silence (humain ou naturel) n'a pas pour seul mode de désignation le *nom* « silence », ou son équivalent *verbal* « taire ». Mouvement d'interrogation de la langue inverse et complémentaire du sémasiologique, l'approche *onomasiologique* part cette fois du concept et rassemble le paradigme des signes offerts par la langue pour balayer ce concept dans toutes ses franges (synonymes – ou mieux quasi-synonymes) et les inclure dans une classe lexicale.

Symétriquement à la classe sémantique, Polguère (2008, 100) définit comme suit la classe lexicale : « classe de vocables – regroupement polysémique de lexies –, dont les lexies de base appartiennent toutes à un champ sémantique donné ». Celle-ci procède par association de définitions : en substance, ce qui justifie l'inclusion d'un vocable donné dans un champ lexical, c'est la valeur sémantique de sa lexie de base. Or, les structures présentées par les dictionnaires peuvent paraître contestables dans leur façon de cerner la lexie de base d'un vocable donné :

L'approche par classe ou champ lexical laisse de côté de nombreuses lexies sémantiquement pertinentes (celles qui ne sont pas la lexie de base de leur vocable). Elle permet cependant de se concentrer sur ce qui est au cœur de la perspective offerte par la langue sur un domaine conceptuel donné : les sens lexicaux liés à ce domaine conceptuel qui sont suffisamment importants dans l'économie générale du lexique de la langue pour contrôler une prolifération polysémique (Polguère 2013, 29).

Pour constituer ce type de classe, la langue française dispose actuellement d'un instrument puissant, accessible sur le site du Centre National des Ressources Textuelles et Linguistiques¹⁵, et appelé « Proxémie »¹⁶ : c'est la représentation visuelle des proximités des unités de la langue. Il existe trois grands types de proxémie : 1)

¹⁵ <https://www.cnrtl.fr>.

¹⁶ Voir aussi les Atlas sémantiques (<https://www.atlas-semantiques.eu/>,_cfr. SABINE PLOUX 1997, 2011, PLOUX *et al.* 1998, 2010), dont les résultats sont cependant bien plus maigres : des 22 synonymes restitués, 6 correspondent à des interjections relevant des registres les plus divers pour « inviter » au silence (« chut », « motus », « vingt-deux », « ta gueule », « ta bouche »...); les autres sont assignables à 5 domaines : 1) arrêt, pause interruption, repos ; 2) omission, réticence ; 3) calme, tranquillité, paix ; 4) discrétion, mystère, secret ; 5) soupir.

syntagmatiques, de voisinage¹⁷, 2) paradigmatique, de synonymie¹⁸, 3) logico-sémantique, d'inclusion¹⁹. C'est cette dernière qui est pratiquée par la fonction Proxémie du CNRTL et qui sera utilisée ici. Alors que, dans les graphes paradigmatiques, les arêtes rejoignent les synonymes entre eux, les graphes logico-sémantiques dessinent une arête entre un terme A et un terme B si l'un entre dans la définition de l'autre dans un dictionnaire général : la relation sémantique excède dès lors la simple synonymie, pour embrasser une plus ample proximité sémantique (hypero/hypo/méro/cophypo-nymique), qu'un jeu d'étiquettes internes permet cependant de trier plus finement²⁰ : mieux vaut trier du bruit que pâtir du silence.

La proxémie de « silence »

La figure n° 5 projette la proxémie de « silence » selon la fonction visuelle tridimensionnelle offerte par le CNRTL. La suite du texte en épellera le contenu.

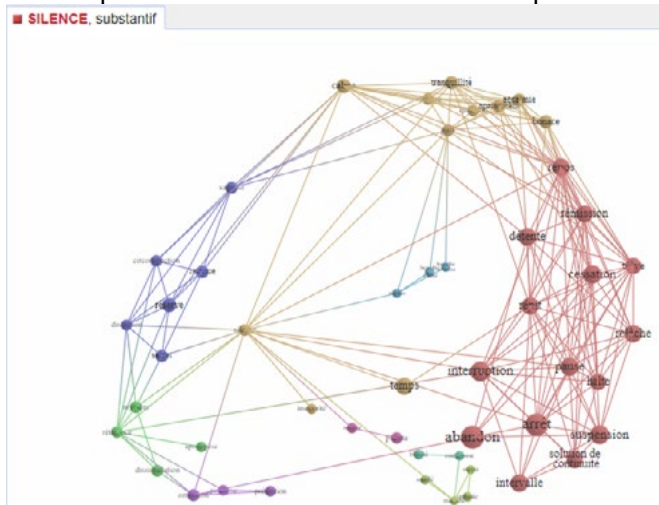


Figure n° 5 : Projection proxémique logico-sémantique de « silence » (CNRTL).

¹⁷ Malgré son nom, la fonction Thésaurus de *Sketch Engine* a une vocation seulement associative (syntagmatique) et non substitutive (paradigmatique), en ce sens qu'elle fournit les mots qui peuvent apparaître dans des contextes où apparaît « silence », sans pour autant être en rien des synonymes de « silence ».

¹⁸ WordNet (FELLBAUM 1998), PLOUX & VICTORRI 1998, PLOUX 1997.

¹⁹ VICTORRI 2010.

²⁰ Car les relations fondamentales qui situent une lexie dans le réseau lexical de la langue ne se limitent pas à la seule synonymie, mais incluent également l'hyponymie et l'hyperonymie, les conversifs, les copolysèmes et l'antonymie (de LYONS 1977 à POLGUÈRE 2008, 158, ce dernier retenu en particulier pour son application des principes et catégories de la théorie sens-texte).

Le recensement manifeste une ouverture d'empan bien plus grande que celle qui, dans les dictionnaires, associe une poignée – une pincée – de synonymes aux diverses acceptions du vocable²¹ : s'il est admissible d'accueillir dans la perspective onomasiologique le concept de champ lexical et si l'on avalise la définition qu'en donne Polguère, alors la projection proxémique peut servir à échafauder cette classe à partir de la requête « silence ».

La proxémie de « silence » restituée par le CNRTL écrème les termes suivants, rassemblés en nébuleuses (ou « cliques ») chromatiques d'affinités sémantiques, fédérées respectivement par :

1. l'attitude morale positive (en indigo): « retenue », « réserve », « circonspection », « discrétion », « secret », « sagesse » ;
2. le procédé rhétorique (en violet): « prétérition », « paralipse », « omission » ;
3. la formule figée familière (en pervenche): « bouche cousue », « bouche close », « motus » ;
4. l'attitude morale négative (en vert): « réticence », « dissimulation », « aposiopèse », « mystère » ;
5. l'(in)capacité physique (en vert pistache): « soupir », « plainte », « mutisme », « mutité », « mutacisme », « aphasie », « blésité » ;
6. le phénomène naturel (en moutarde): « calme », « paix », « quiétude », « sérénité », « tranquillité », « apaisement », « accalmie », « bonace » ;
7. l'intermittence d'un phénomène physique ou psychique (en vieux rose): « repos », « rémission », « détente », « cessation », « trêve », « relâche », « halte », « pause », « interruption », « suspension », « arrêt », « abandon », « solution de continuité », « intervalle ».

Un premier lot (1, 2, 4) tient aux traits d'une parole incomplète, marquée d'omission, qui passe sous silence tout ou partie de ce qui pourrait être dit. Ces proxèmes actualisent donc un silence modalisé dans son rapport partie/tout, par méronymie. Un second lot (5) touche à l'incapacité physico-psychique d'articuler des énoncés, que viennent remplacer des productions sonores plus primaires (le soupir, la plainte), sur un mode paradigmatique de substitution. Le troisième lot (6), psychique, décrit le contraste entre la turbulence des passions (ce « bruit » intérieur rythmé par les battements du cœur) et leur apaisement intérieur (silence) : ainsi

²¹ Les dictionnaires de synonymes n'échappent pas à l'impression d'aléatoire que dégagent les listes offertes et leurs divergences : voir, pour « silence », le *Dictionnaire des synonymes* (<https://www.dictionnaire-synonymes.com/synonymes.php?Mot=silence>), « Synonymie » sur le site CNRTL (<https://www.cnrtl.fr/synonymie/silence>); le *Dictionnaire synonymes français* de Reverso (<https://dictionnaire.reverso.net/français-synonymes/silence>); le *Dictionnaire électronique des synonymes* (DES) du CRISCO (<https://crisco2.unicaen.fr/des/synonymes/silence>); le *Dictionnaire des synonymes* Larousse (<https://www.larousse.fr/dictionnaires/synonymes/silence/19266>).

le « calme » proustien est-il presque toujours placé en alternance étroite avec un bouleversement « nerveux » de la personne. Le quatrième lot (7) s'y apparente, sauf à emprunter son lexique au langage de la douleur physique (et non plus psychique) et de ses rémissions. Ensemble, ils dessinent un pointillé itératif qui tient de l'intermittence.

Ces séries affines de proxèmes ont servi de clés de requêtes lancées sur le corpus proustien (sur Frantext²², traité par Hyperbase). Grâce aux concordances, les contextes ainsi restitués ont ensuite été soumis à un (long) tri manuel, sur la base d'une analyse sémique du mot actualisé en contexte. N'ont été retenues que les occurrences proustiennes qui contribuaient au paradigme /ne pas dire, ne pas parler, ne pas faire savoir, ne pas laisser deviner/ (indiquant un silence dans la parole ou plus généralement dans la communication) ou au paradigme /ne pas produire de bruit/ (indiquant un silence dans la nature).

On identifiera aisément, dans les concordances de Proust, des emplois proxémiques qui se justifient bien comme voisins de « silence », dont voici quelques témoins parmi tant d'autres. Dans la syntaxe de la phrase (suivant l'ordre des exemples), « réserve » désigne le silence par sa cause, « soupir » par son alternative, « omission » contrarie le récit, « secret » se coordonne à « réticence » :

Et bientôt le déjeuner était fini et on se disait adieu, sans avoir dit un mot de la poésie, que tout le monde pourtant aimait, mais dont, par une *réserve* analogue à celle dont Swann m'avait donné l'avant-goût, *personne ne parlait*. (CG, II, 505)

Et ma tante *ne répondait même pas*, exhalant un *soupir* qui semblait devoir être le dernier, les yeux clos, comme morte (DCS, I, 107)

quand elle mentait, son récit péchait soit par insuffisance, omission, invraisemblance, soit par excès, au contraire, de petits faits destinés à le rendre vraisemblable. (Pris., III, 684)

Comme je lui disais combien j'admiraits son père et sa mère, elle prit cet air vague, plein de *réticences et de secret* qu'elle avait quand on lui parlait de ce qu'elle avait à faire, de ses courses et de ses visites, et tout d'un coup finit par me dire : « vous savez, ils ne vous gobent pas ! » (JFF, I, 481)

On en conviendra aisément : chacun des signes proposés par le graphe comme « proches » de « silence » ne lui est pas pour autant identique, loin s'en faut. Parmi les acceptions (ou lexies) qu'on leur connaît en langue, seules certaines (peut-être une seule) peut tenir lieu de substitut à « silence » dans un environnement favorable et pertinent. De sorte de ces divers ensembles se présentent comme un feuilleté en superposition toute *partielle*, avec des franges libres et des nœuds plus

²² <https://www.frantext.fr>

épais, qui produiraient, dans une mise à plat graphique (ensembliste), ce qui fait la spécificité des schémas de prototypie.

Mais ouvrons tout de même notre éventail afin de ratisser plus large le vocabulaire potentiel du silence dans la *Recherche*. Parmi les proxèmes nominaux projetés plus haut, Proust en emploie les deux-tiers (31/45)²³, avec une fréquence qui ne s'écarte guère de l'hapax pour la plupart d'entre eux²⁴. Et leur grande majorité décrit, encore une fois, les échanges entre personnages.

La proxémie de « taire »

Le centre de ce mini-drame qu'est la phrase étant le *verbe*, l'enquête ne serait pas complète sans le verbe correspondant au silence dans la majorité de ses emplois, « (se) taire », et à ses propres proxèmes. En voici la projection tridimensionnelle.

²³ Tous les proxèmes proposés par le CNRTL n'apparaissent pas dans la *Recherche* : ainsi, « retenue », « paralipse », « bouche cousue », « aposiopèse », « mutité », « mutacisme », « blésité », « bonace » ne rapatrient aucune occurrence ; « motus » n'apparaît qu'une fois dans la bouche de Cottard ; « bouche close » et « calme » ne s'approchent du silence que parce qu'employés métaphoriquement ; « arrêt » a pour cooccurrent presque constant le train, et « relâche » reste pris dans le phrasème adverbial « sans relâche », comme « trêve » dans « sans trêve » et « solution de continuité » dans « sans solution de continuité ».

²⁴ Certes, comme l'a montré Étienne Brunet à maintes occasions, le lexique de Proust se caractérise tout de même par une certaine richesse, mais sans extravagances.

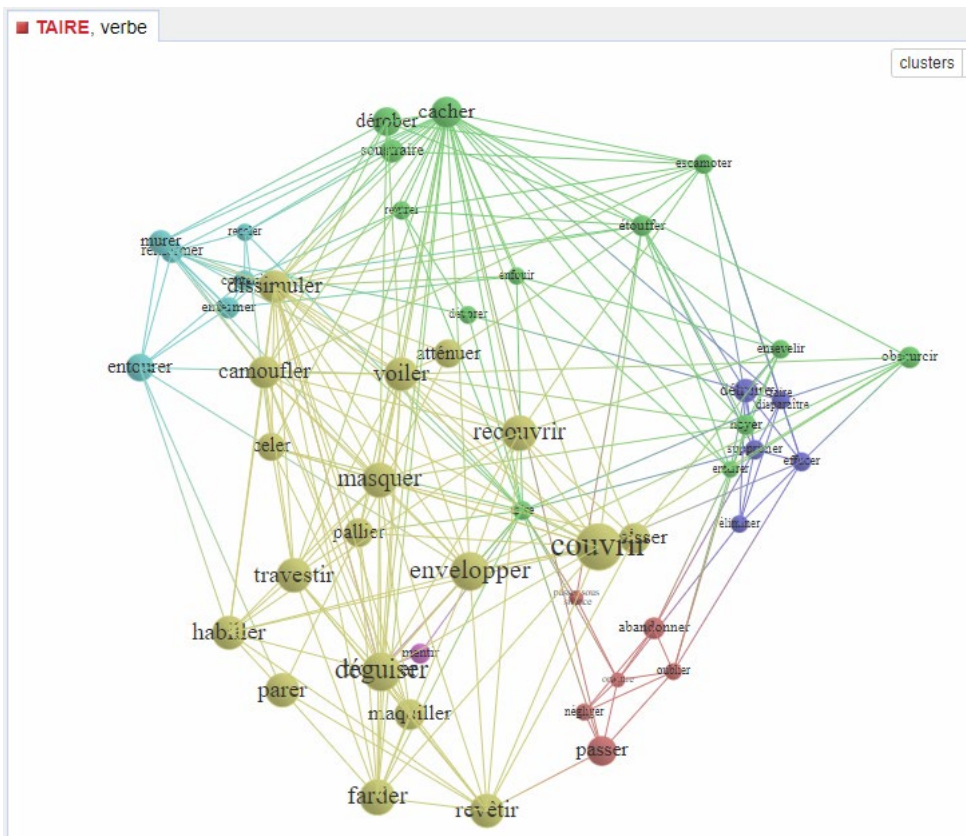


Figure n° 6 : Projection proxémique logico-sémantique de « taire » (CNRTL).

La proxémie du verbe « (se) taire » fournie par le CNRTL étoffe essentiellement une des deux grandes acceptions de « silence », celle liée à la pratique de la communication et à ses accrocs :

8. ne pas dire (en vieux rose) : « passer sous silence », « omettre », « négliger », « oublier », « passer » ;
9. ne pas dire vrai : (en violet) : « tromper », « mentir » ;
10. effacer (en indigo) : « faire disparaître », « éliminer », « effacer », « supprimer », « détruire », « enterrer » ;
11. cacher (en vert) : « ensevelir », « noyer », « obscurcir », « escamoter », « enfouer », « murer », « étouffer », « dévorer », « dérober », « soustraire », « cacher » ;
12. masquer, empêcher de reconnaître (en vert pistache) : « parer », « habiller », « travestir », « masquer », « déguiser », « revêtir », « farder », « envelopper », « tapisser », « recouvrir », « voiler », « camoufler », « dissimuler », « atténuer ».

Des 38 proxèmes de « taire » restitués par la fonction « Proxémie », Proust en emploie 32 qui présentent au moins une fois la valeur-lexie de /(se) taire/ (au bas mot, quelque 650 occurrences verbales) et, partant, constituent une consistante alternative distributionnelle à « (se) taire ». Par ordre de fréquence, c'est « dissimuler » et « masquer » qui actualisent le plus d'équivalents de « taire » (75% des occurrences du verbe), suivis de « dérober » (48%), d'« effacer » (43%), de « voiler » et « omettre » (33%), d'« atténuer », « négliger » et « détruire » (25%). Comme le montrent les quelques exemples ci-après, ces verbes co-occurrent en contexte avec suffisamment de mots relevant des couple parole/silence et dire/taire pour ne laisser aucun doute sur l'effective actualisation de la lexie qui permet de les indexer au champ lexical du silence : « se dérober à » des aveux, à des questions, à des investigations, « dissimuler » sous des périphrases ingénieuses ou sous les plus puérils mensonges, « masquer » une médisance, « déguiser » une pensée, « camoufler » une vérité, « omettre » une information, « ensevelir » / « enfouir » dans son cœur, « revêtir » d'une chère et menteuse ressemblance, « travestir » une vérité par un mensonge, « atténuer » la version de l'histoire de la blanchisseuse, « étouffer » le scandale, « effacer » une parole, un souci, une peine, une idée, un ennui etc. Chaque contexte y actualise diversement le motif DIRE (« tait », « paroles », « secret », « se plaindre », « menteuse », « dire ») et l'associe à un proxème par reformulation (« tait/ensevelit dans son cœur »), par prédication (« enfouir », « atténuer »), par métaphore (« travestir », « voiler ») :

Et en *disant* cela, pour *dissimuler* son snobisme, elle *mentait* peut-être moins qu'elle ne croyait (SG, III, 105)

Un autre [ami] a tant de finesse, de douceur, de procédés délicats, qu'il ne vous *dit* jamais de vous-même que les choses qui peuvent vous rendre heureux, mais vous sentez qu'il en *taît*, qu'il en *ensevelit* dans son cœur, où elles aigrissent, de toutes différentes [...] (JFF, II, 100)

il *prononça cette phrase* parce que cela lui paraissait à la fois spirituel et brave *de dire la vérité* sur sa race, vérité que par la même occasion il s'arrangeait à *atténuer* singulièrement, comme les avars qui se décident à acquitter leurs dettes, mais n'ont le courage d'en payer que la moitié (JFF, II, 106).

Au total, s'ajoutent donc à « silence » et à « taire » quelque 70 lemmes de classe lexicale pour exprimer le thème qui intéresse ce volume. Aussi peut-on dire que le vocabulaire du silence dans la *Recherche* recourt pour partie²⁵ aux parangons nomi-

²⁵ Pour quantifier ce partage, il faudrait analyser une à une toutes les occurrences proustiennes des 50 lemmes proxémiques et vérifier la pertinence de chacune au thème du silence. Le temps imparti pour cette étude n'en a pas donné l'occasion. Un premier sondage évalue à environ 650 les occurrences verbales distributionnellement équivalentes à « (se) taire » et à 60 les occurrences

nal de « silence » et verbal de « taire », et pour partie s'égrène dans une nébuleuse de quasi-synonymes, chacun justifié en contexte par des nuances propres qui en garantissent la pertinence : appeler les choses par leur nom était du reste, on le sait, un des axiomes du style de notre auteur.

Approche polaire (hédoniste, axiologique, prosodique)

Le langage n'est jamais neutre : la subjectivité y règne à tous les étages. Selon l'humeur, la croyance ou la morale, selon les « plis » qu'ont pris les mots dans l'usage, les signes en contexte se trouvent à exhaler des « notes » (tête, cœur ou fond) plaisantes ou repoussantes. Expirées par notre hédonisme personnel (j'aime/je n'aime pas), ou par notre éthique sociale (c'est bien/c'est mal), ou encore par une sélection persistante et contraignante de cooccurrences positives ou négatives (grâce à/ à cause de), ces notes dégagent en discours un point de vue sur la chose qui trahit son origine : l'opinion qu'en a l'instance locutrice.

Le silence proustien apparaît bien essentiellement *double*, Janus bifrons, l'un hostile et dérangeant (celui qui met en échec le dialogue), l'autre bienfaisant et bienvenu (celui qui baigne les espaces solitaires ou règne momentanément dans un cœur apaisé). Quoique lui-même brillant causeur intarissable, Proust ne donnait pas cher de la conversation, et encore moins de la sincérité d'autrui, et cette position se reflète largement dans le traitement des dialogues fictifs de la *Recherche*.

Dans son article de synthèse pour le *Dictionnaires de Marcel Proust*, Anne Simon (2004) observe cette oscillation entre un silence favorable et un silence hostile : ce contraste, apparemment paradoxal, scande l'article, mais sans expliquer cette polarité, faute d'avoir départi les emplois en fonction de leur pertinence locale. Car il ne s'agit pas des *mêmes* silences, qui seraient lunatiques et changeants comme peut l'être, du reste, l'humeur du narrateur lui-même, ce petit bonhomme barométrique qui « tourne » avec le soleil et la pluie.

C'est à quoi nous mènera maintenant l'étude de l'orientation argumentative, principalement à travers les traces d'une « polarité sémantique » de « silence », entre positif et négatif, entre euphorie et dysphorie. En effet, une étude plus systématique et exhaustive des contextes d'occurrences de « silence » dans la *Recherche* permet de se rendre à l'évidence que les polarités positive et négative se spécialisent dans deux espèces radicalement *différentes* de silence : le silence dans le dialogue entre humains, et le silence de l'environnement naturel.

Polarité négative : le silence dans le dialogue

nominales distributionnellement équivalentes à « silence ».

On a déjà entrevu plus haut la forte polarité négative qui se dégageait des creux de silence insinués dans la communication. Les adjectifs hédonistes ou axiologiques affectés à « silence » en qualité d'épithètes ou d'attributs dégagent pour la plupart une polarité négative du sens, ineffaçable et indéniable, en tant qu'intrinsèque à leur potentiel sémique en langue, autrement dit telle qu'en rend compte la définition du dictionnaire : « glacial », « hautain », « hostile », « imposé », « indifférent », « menaçant », « misérable », « réprobateur », « sévère » contribuent tous à marquer la mise en échec, ou du moins le malaise, de la conversation, une solution de continuité décidément fatale à l'échange, par la volonté délibérée de l'interlocuteur. Ils s'accordent en cela aux verbes dont « silence » est le complément d'objet. En position active, ces verbes expriment l'imposition par la force, et en position passive, la sujétion qui en découle. Le silence apparaît d'entrée de jeu comme la seule réponse possible à une position de faiblesse dans le rapport de force entre interlocuteurs : « réduire au silence » est exemplaire à ce sujet.

Mais également parmi ses proxèmes, tels « réserve », les différentes cooccurrences relevées sur corpus proustien attestent fréquemment des associations négatives des mots, en vertu desquelles l'attitude imprégnée de retenue exprime une distance sociale reflétée dans l'échange langagier : « réserve » se coordonne tour à tour avec « froideur », « hauteur », « défensive », « dédain », « politesse » « refroidie ». D'autres proxèmes possèdent par nature un sème négatif intrinsèque, tels « dissimulation », « réticence », « prétérition », « omission ».

Et on a vu qu'il en va de même pour le verbe « taire », qui se trouve une fois sur deux embrigadé dans une modalisation jussive, d'un silence comme position de repli forcé, cependant que ses proxèmes développent, par cliques, des sèmes de / destruction/ ou d'occultation/.

L'exercice répété du silence contribue à perforer le « ruban » du dialogue, il le déchiquète, le mite de toutes parts, fragile dentelle vouée à la déchirure.

Polarité positive : le silence dans la nature

En revanche, l'autre silence s'arrogue une sérénité et une valeur parfois sublime qui montre combien, ici aussi, « la différentialité est au cœur de la sensorialité proustienne » (Simon 2004, 937). Le silence de la nature se matérialise, point du tout comme un trou, une déchirure ou un enfouissement, mais au contraire comme une surface unie, tendue, résistante et concrète, qui accède au visible et sur laquelle viennent s'inscrire, bien lisibles, des sons :

l'intérêt de la lecture, magique comme un profond sommeil, avait donné le change à mes oreilles hallucinées et effacé la cloche d'or sur la *surface azurée du silence* (DCS, I, 87)

cette phrase qui me calma tant par le même *moelleux arrière-plan de silence* qui pacifie certaines rêveries de Schumann (*Pris.*, III, 757)

le prince devait être le jouet de quelque hallucination, comme je l'étais moi-même chaque fois qu'après le passage du tramway le *silence* qui suivait son roulement me semblait *parcouru et strié* par une vague palpitation musicale (*CG*, II, 438).

Le silence naturel se matérialise alors comme une page qui accueille les signes, et comme la condition de leur perception, en contraste avec le fond. La surface d'inscription (dessus/dessous) actualise les sèmes de /support/, de /matérialité/ et de /virginité/, d'inscription/ ou /incision/, bref de /trace/, à l'opposé des suites de proxèmes de « silence » ou de « taire » unis par le sème /(rester) caché/ (tels « secret », « dissimuler »).

Le silence environnemental est aussi /protection/ des agressions extérieures, comme dans la scène où le narrateur se met des bouchons dans les oreilles pour faire l'expérience de la surdité. Surface protectrice (dedans/dehors), couverture ou barrière, le silence gomme ces interférences qui couvrent le message et empêchent de le recevoir correctement : comme ces cloches du couvent que le soir silencieux de la vie permet enfin de réentendre.

Enfin, /barrière protectrice/ et /surface d'inscription/ s'associent parfois à des sèmes de /contenance/, de /clôture/, d'étanchéité/, voire de /nourriture/ : pensons au silence nourricier de la chambre de tante Léonie. Ces trois faisceaux sémiqes ramènent à ce concept déjà étudié chez Proust et d'autres auteurs, celui de Moi-Peau développé par Didier Anzieu (Henrot Sostero 2009). On pourrait s'attarder à lire le silence (celui, positif, des espaces), comme une seconde peau, peau psychique, de celles qui permettent au sujet de se constituer en Moi (alors que le silence des échanges humains le troue et le déchiquette).

Conclusion

L'objectif de cette contribution était celui d'exploiter les ressources et outils offerts par les sciences du langage afin d'extraire de la *Recherche* la « matière première » de notre thème : les mots pour le dire. Partis du mot-clé « silence », nous avons ausculté ses lexies, leur distribution et leur construction dans le texte de Proust. Puis nous avons utilisé la proxémie pour constituer une classe lexicale utile à déployer le thème dans toutes ses potentialités onomastiques. L'observation des contextes a exploité la sémantique interprétative pour faire apparaître les solidarités et les polarités nouées entre les mots. J'ose croire que la suite des communica-

tions poussera bien plus loin le bouchon, vers chacune de ces zones où le silence s'exerce dans la *Recherche*, avec ou sans le secours du mot « silence ».

Bibliographie

- BOUILLAGUET, A. et ROGERS, B. (dir.) (2003), *Dictionnaire de Marcel Proust*, Paris, Honoré Champion.
- BRUNET, É. (1983), *Le Vocabulaire de Marcel Proust*, Paris, Honoré Champion.
- CELOTTI, Nadine (2002), « La linguistique à l'écoute des silences », in M. Margarito, E. Galazzi, M. Lebar Politi (dir.), *L'oralità nella parola e nella scrittura – Oralità dans la parole et dans l'écriture*, Torino, Cortina, 91-105.
- Dictionnaire des combinaisons de mots* (2001), Paris, Le Robert, collection « Les usuels ».
- DUBOIS, J. et al. (2001), *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse.
- FELLBAUM, C. (1998), (ed.) *WordNet: An Electronic Lexical Database*. Cambridge MA, MIT Press.
- FIRTH, J. R. (1957), *Papers in Linguistics, 1934–1951*, London, Oxford University Press.
- FIRTH, J. R. (1968), *Selected Papers of J. R. Firth, 1952-59*. Edited by F. R. Palmer, Bloomington, Indiana University Press.
- GONZALEZ-REY, M. I. (2023), « Origines pédagogiques de la phraséologie. De la didactique des langues à la didactique de la traduction », in Geneviève Henrot Sostero (dir.), *Alle radici della fraseologia europea*, Peter Lang, « Linguistic Insights », 399-424.
- Grand Robert de la langue française* (2001), Paris, Société Le Robert.
- HÉBERT, L. (2012), *Introduction à la sémantique des textes*, Paris, Honoré Champion.
- HEILMANN, L. (1955-1956), « Silere/Tacere. Nota lessicale », *Quaderni dell'Istituto di glottologia dell'Università di Bologna* I, 5-16.
- HENROT SOSTERO, G. (2009), « Portrait de l'artiste en chambre(s) », in *Peaux d'âme*, Paris, Honoré Champion, 197-216.
- LYONS J. (1977), *Semantics*, Cambridge, Cambridge University Press.
- KLEIBER, G. (2010), « En quête de / Enquête sur *silence* », in J. Gornikiewicz, H. Grzmil-Tylutki, I. Piechnik (éds), *En quête de sens. Études dédiées à Marcella Swiatkowska*, Krakow, Wydawnictwo Uniwersytetu Jagiellońskiego, 276-285.

- KLEIBER, G. (2011), « La sémantique de *silence* ne se fait pas sans... *bruit* », in *L'Information grammaticale*, 128, 16-22.
- KLEIBER, G. (2015), « Du silence au(x) bruit(s) », in I. Tomières, W. Rotgé, J.-M. Merle, *Les mots des sens / les sens des mots*, Paris, Sorbonne Celiso, 3-17.
- MARGARITO, M. (2002), « Le silence du dictionnaire », in M. Margarito, E. Galazzi, M. Lebar Politi (dir.), (dir.), *L'oralità nella parola e nella scrittura – Oralité dans la parole et dans l'écriture*, Torino, Cortina, 107-118.
- MONTIER, S. (2021), *Les Interstices du dialogue dans les romans de Proust et de Sarraute*, Paris, Classiques Garnier.
- MULLER Ch. (1967), *Études de statistiques lexicales*, Paris, Larousse.
- MULLER Ch. (1993), *Principes et méthodes de la statistique lexicale*, Paris, Champion.
- PAISSA, P. (2019), « Entre cohérence et conflictualité : des métaphores pour qualifier le silence », in *Langue française*, 204, 53-69.
- PLOUX, S. (1997), « Modélisation et traitement informatique de la synonymie », *Linguisticae Investigationes*, XXI, 1.
- PLOUX, S., VICTORRI, B. (1998), « Construction d'espaces sémantiques à l'aide de dictionnaires informatisés des synonymes », *TAL*, 39, 1.
- PLOUX, S., BOUSSIDAN, A., JI, H. (2010), « The Semantic Atlas: an interactive model of lexical representation », in N. C. C. Chair, K. Choukri, B. Maegaard, J. Mariani, J. Odjik, S. Piperidis, M. Rosner, and D. Tapias, Eds *Proceedings of the seventh conference of International Language Resources ans Evaluation*,., European Language Resources Association (ELRA), Valletta, Malta.
- PLOUX, S. (2011), « Modèles et sémantique lexicale », in D. Kayser et C. Garbay (éds.), *Informatique et sciences cognitives : influences ou confluence ?*, Maison des sciences de l'homme, « Cognitique ».
- POLGUÈRE, A. (2008), *Lexicologie et sémantique lexicale*, Montréal, Presses Universitaires de Montréal.
- POLGUÈRE, A. (2013), « Les petits soucis ne poussent plus dans le champ lexical des sentiments », in F. Baidier et G. Cislaru, *Cartographie des émotions. Propositions linguistiques et sociologiques*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 21-42.
- RASTIER, F. (1987), *Sémantique interprétative*, Paris, PUF.
- SIMON, A. (2002), « L'arrière-plan de silence du style de Proust », *Limites du langage : indicible ou silence*, Paris, L'Harmattan.
- SIMON, A. (2004), « Silence », in A. Bouillaguet et B. Rogers, *Dictionnaire de Marcel Proust*, Paris, Honoré Champion, 937-938.

VICTORRI, B. (2010), « Quand les mots s'organisent en réseaux ». *L'Archicube*, Association des anciens élèves, élèves et amis de l'École normale supérieure, 8, 53-59. ffhalshs-00666584f.

Sitographie

Atlas sémantiques (<https://www.atlas-semanticues.eu/>)

Dictionnaire des synonymes (<https://www.dictionnaire-synonymes.com/synonymes.php?mot=silence>), « Synonymie » sur le site CNRTL (<https://www.cnrtl.fr/synonymie/silence>).

Dictionnaire synonymes français de Reverso (<https://dictionnaire.reverso.net/français-synonymes/silence>).

Dictionnaire électronique des synonymes (DES) du CRISCO (<https://crisco2.unicaen.fr/des/synonymes/silence>).

Dictionnaire des synonymes Larousse (<https://www.larousse.fr/dictionnaires/synonymes/silence/19266>).

Frantext (<https://www.frantext.fr/>).

Lexilogos (https://www.lexilogos.com/francais_dictionnaire.htm)

Sketch Engine (<https://www.sketchengine.eu/>).

Wikipedia: <https://fr.wikipedia.org/wiki/Silence>.

